

Le 4 mars 2003, près de 80 personnes se sont retrouvées à 14 heures, au centre universitaire de la Courtaisière de La-Roche-sur-Yon, pour assister à la huitième réunion du débat public du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Les débats ont duré près de 4 heures.

Parmi les participants à la table-ronde figuraient :

- des élus : **Bruno Retailleau**, vice-président du conseil régional des Pays de la Loire et vice-président du conseil général de la Vendée, **Patrick Favre**, conseiller régional, **Patrick Cotrel**, conseiller régional, représentant les Verts, **Rogatien Foucher**, conseiller général de Machecoul, **Jean-Claude Douet**, conseiller général de Vallet, **Monique Rodde**, adjointe à l'économie et à l'emploi à la mairie de La-Roche-sur-Yon, **Jean-Marc Milcent**, délégué à l'aménagement et à la gestion urbaine à la mairie de La Roche-sur-Yon, **André Bayle**, délégué de l'association communautaire de l'estuaire de la Loire (ACEL) ;



De gauche à droite : Bruno Retailleau, vice-président du conseil régional des Pays de la Loire et vice-président du conseil général de la Vendée, Gilles Hervouet, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Vendée, Jean Bergougnot, président de la CPDP, Serge Vallemont, membre de la CPDP, Patrick Mouysset, délégué régional de l'Aviation civile Pays de la Loire et Caroline Grandjean-Dupuis, chef du service aménagement nantais à la DDE de Loire-Atlantique et Jean-Paul Ourliac, directeur régional de l'Équipement Pays de la Loire.

- des acteurs économiques : **Philippe Bellante**, président de la fédération des travaux publics de la Vendée, **Gilles Hervouet**, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Vendée, **Philippe Launay**, président du groupe ITI (CCI de Nantes Saint-Nazaire), **Michel Benoît**, directeur de l'aéroport de Nantes-Atlantique, **André Tameza**, directeur du développement territorial de la CCI de Nantes Saint-Nazaire ;
- les représentants du maître d'ouvrage : **Jean Paul Ourliac**, directeur régional de l'Équipement Pays de la Loire, **Caroline Grandjean-Dupuis**, chef du service aménagement nantais à la direction départementale de l'Équipement (DDE) de Loire-Atlantique, **Patrick Mouysset**, délégué régional de l'Aviation civile Pays de la Loire,
- et les représentants des associations.

Patrick Mouysset, délégué régional de l'Aviation civile Pays de la Loire et **Caroline Grandjean-Dupuis**, chef du service aménagement nantais à la DDE de Loire-Atlantique, représentant le maître d'ouvrage, ont tout d'abord présenté le projet d'aéroport.

Certains participants ont déclaré regretter le manque d'informations contenues dans le dossier du débat public et ont l'impression que la décision était déjà prise. **Jean Bergougnot**, président de la commission particulière du débat public (CPDP) a rappelé que le débat était précisément fait pour discuter de « *la pertinence du projet* » et que « *les dés n'étaient pas pipés* ».

Gilles Hervouet : « *L'aéroport est une chance qu'il ne faut pas laisser passer* »

Les collectivités locales de Vendée et des Pays de la Loire, ainsi que les acteurs économiques, soutiennent le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, jugé important pour le désenclavement d'un territoire longtemps ignoré par les grands projets d'aménagement. L'aéroport, disent-ils, est l'occasion d'intégrer la région du « Grand Ouest » dans la dynamique de développement européen. Pour cela, les acteurs politiques et économiques souhaitent aussi la

réalisation de raccordements terrestres (franchissement de la Loire ; connexion des axes routiers ; raccordements ferroviaires) indispensables à la mise en place d'une plateforme intermodale attractive pour les échanges économiques et les flux passagers.



Réunion à La-Roche-sur-Yon, 4 mars 2003.

Pour **Gilles Hervouet** « l'aéroport est une chance qu'il ne faut pas laisser passer ». « Notre-Dame-des-Landes est une pièce indispensable au puzzle logistique de l'Ouest atlantique (...) La fréquence, la variété, la compétitivité de nos liaisons aériennes vers les marchés européens sont le gage de notre réussite économique de demain. » La région possède de nombreux atouts qu'elle doit mettre en avant pour être plus attractive et touristique.

Certains membres du public ont fait, par ailleurs, savoir leur crainte de l'abandon du projet de la LGV Bretagne-Pays de la Loire, qui semble préconisé par l'audit des transports commandé par le gouvernement.

Claude Bord : Notre-Dame-des-Landes sera « un aéroport départemental voire régional »

Plusieurs intervenants dans le public s'interrogent sur l'avenir des aéroports régionaux et notamment de l'aérodrome de La-Roche-sur-Yon. Des représentants associatifs mettent en avant la nécessité de développer les aéroports existants pour pallier la saturation de Nantes-Atlantique.

Pour **Christian Roy**, membre de Solidarités Ecologie, l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

n'est pas pertinent, le projet ne doit se faire « *ni ici, ni ailleurs* ». Il faut développer les petits aéroports locaux, car « *l'heure est aux réseaux et aux petites unités souples* », il faut « *trouver des alternatives aux gros projets d'infrastructures lourdes, et prendre en compte le développement durable* ».

Claude Bord, quant à lui, remet en cause les études prévisionnelles sur la croissance du trafic. Pour lui Notre-Dame-des-Landes ne sera jamais « *qu'un aéroport départemental voire régional* ».



Bruno Retailleau, vice-président du conseil régional des Pays de la Loire et vice-président du conseil général de la Vendée.

Pour **Patrick Mouysset**, il n'est cependant pas envisageable de répercuter les vols sur plusieurs plateformes : il est important de mettre en place un site intermodal, facile d'accès, et facile pour les transferts passagers. Il existe un marché local pour les vols d'affaires et les vols de loisirs. Certains élus font remarquer que beaucoup de Vendéens et de Bretons prennent des vols réguliers à destination de Paris, mais aussi de la province ou de l'Europe. Il est nécessaire, à l'heure de l'ouverture de la Communauté européenne à de nouveaux pays à l'Est, de développer un aéroport, non pas seulement départemental ou régional, mais international, dans le « *Grand Ouest* ». Concernant l'aérodrome actuel de La-Roche-sur-Yon, il restera en activité pour l'aviation légère, les clubs aéronautiques, et certains vols d'affaires. Seuls les vols commerciaux, charters et d'affaires seront transférés de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes.



Centre universitaire de la Courtaisière, La-Roche-sur-Yon, 4 mars 2003.

« Quel avenir pour l'aérospatial nantais ? »

Des intervenants se sont également interrogés sur le devenir d'Airbus Industrie à Nantes. « *L'entreprise ne risque-t-elle pas de délocaliser sur un autre site avec la fermeture de l'aéroport nantais ?* »

Patrick Mouysset a rappelé qu'une piste resterait en activité à l'aéroport de Nantes-Atlantique et qu'il dépendait de la politique commerciale de l'entreprise de déposer une demande pour l'exploitation des pistes, l'aéroport représentant un potentiel de développement pour le site d'Airbus Industrie.

« Préserver le poumon vert la région »

De nombreux représentants associatifs et des agriculteurs mettent en avant la nécessité de préserver l'agriculture et le « *poumon vert de la région* ». Les exploitations, disent-ils, sont déjà fragilisées dans la région, et peu de jeunes agriculteurs sont prêts à reprendre les terres des anciens qui partent à la retraite.

Selon **Joseph Caillaud**, président de l'ACIPA, « *Notre-Dame-des-Landes n'apporte pas un plus pour la Vendée, mais déstructure au contraire le territoire* ».